

Sommaire

Assemblée générale	Page 1 & 2
Conférence : État des lieux, académie de Reims	Page 3
Conférence : Pour une école accessible à tous	Page 4 & 5
Conférence : TDAH et remédiation cognitive.	Page 5 & 6

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION ANAPEDYS

Notre AG s'est tenue à Bezannes (Reims), comme prévu, le 11 mars en matinée. Onze associations étaient présentes.



Onze associations sur dix-neuf associations adhérentes en 2022 étaient au rendez-vous, et 7 pouvoirs ont été donnés dont un invalide car pas signé.

La Fédération regrette le départ de deux associations, Apedys Aube et Apedys Finistère.

Elle accueille une nouvelle association Apedys Hérault.

Les membres du CA ont été élus à cette occasion. La Fédération représente 19 associations locales.

L'AG a permis d'acter les actions menées par la Fédération et de donner des perspectives. Pour les actions, je citerai ; différents courriers, 50 heures de notre présence aux réunions avec le CNCPH (Conseil National Consultatif

des Personnes Handicapées), le temps de travail sur les différents dossiers, notre présence aux universités d'été du CNCPH., des rencontres avec des décideurs (Jean Christophe Combe, Ministre des solidarités de l'autonomie et des personnes Handicapés, Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée, chargée des personnes handicapées ou la Chargée d'études pour l'inclusion des étudiants en situation de handicap à la DGSIP*.

*DGSIP Direction Générale de L'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle) ...



La Fédération va aussi vers les adhérents des associations au travers de visioconférences, de formations diverses (outils informatiques et logiciels, recherche de subvention), de soutien dans les dossiers d'adhérents en vue d'un passage au tribunal, d'informations par le journal et des flashes.

La Fédération va persister dans ses demandes comme celles du raccourcissement des délais pour l'obtention d'un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé), une vraie formation pour les enseignants et les AESH, des solutions pour pallier au manque de professionnels (orthophonistes, neuropsychologie, ergo, psychomot...), la fin des disparités territoriales source d'inégalités de traitement.

Elle va continuer à :

- Informer,
- Poursuivre le travail commencé avec Neurodiversité France et le travail conjoint avec d'autres associations,
- Siéger dans les diverses commissions de la CNCPH et DGESCO...

Elle va multiplier les rencontres avec les décideurs et renforcer sa présence dans un maximum d'instances.

ÉTAT DES LIEUX ACADÉMIE DE REIMS

Sébastien Fabert

Conseiller technique école inclusive rectorat de Reims

Sébastien Fabert conseiller technique École Inclusive au rectorat de Reims nous donne un aperçu d'un état des lieux de l'école inclusive dans son académie.



Dans le département de la Marne, pour 16% des élèves en situation de handicap, des manuels et des logiciels ont été installés sur leur ordinateur (12 % en moyenne au niveau national). Pour se donner une idée de l'effort fourni par l'académie quelques comparatifs, l'académie de la Marne a recruté plus de 65 % d'AESH supplémentaires depuis 2015 ; ce qui correspond à deux fois plus

de recrutement que de professeurs en lycée Professionnel et autant que d'enseignants dans le privé.

Il détaille le Livret de Parcours Inclusif (LPI) et son utilité dans le parcours de l'élève. Dans la Marne il va être un lien entre les différents acteurs (l'équipe éducative, la famille, la MDPH).

Le LPI est un outil qui va aider à la transmission du dossier du jeune et des aménagements entre les niveaux scolaires et les établissements. Il va permettre aux enseignants d'avoir des ressources pédagogiques et à tous de mieux connaître les troubles au travers de la plateforme cap école inclusive.

POUR UNE ÉCOLE ACCESSIBLE

Julia Midelet

Maitre de conférence formateur INSPE* Normandie

*INSPE Institut national Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Site http://cirnef.normandie-univ.fr/?page_id=4133

La question d'accessibilité de l'école est une question internationale.



Une formation de 25 heures est donnée aux enseignants et aux CPE dans le cadre de leur formation initiale. Il est crucial que les futurs enseignants se posent la question "que doit-on faire et mettre en œuvre en classe dans la classe pour que les apprentissages soient accessibles à tous ?".

Elle détaille quelques principes comme :

- Respecter l'apprenant car tout apprenant est important,
- Changer le regard sur l'autre et cela commence par changer les mots, le vocabulaire,
- Chercher les moyens qui servent à tous avant de penser individuel,
- Avoir de l'ambition pour chacun,
- L'apprentissage a besoin d'obstacles (faire accepter l'apprentissage de la multiplication en montrant le gain de temps),
- Oser proposer des situations difficiles pour faire avancer l'élève,
- Intégrer tous les professionnels, (ceux de l'Éducation, ceux de la santé, ceux qui suivent l'enfant dans la rééducation et les soins) pour un travail commun.

Elle définit les notions de différenciation, d'adaptation, de compensation.

Elle en donne quelques exemples :

- La différenciation : passer à l'oral plutôt qu'à l'écrit,
- L'adaptation avoir des objectifs d'évaluation différents, travail en groupe,
- La compensation la mise en place de l'ordinateur.

Elle précise la nécessité de commencer par de la différenciation avant de mettre en place de l'adaptation.

TDAH* ET REMÉDIATION COGNITIVE

Louis Vera Pédopsychiatre

*TDAH Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité.

Site <https://www.drloisvera.com/contact-louis-vera>



Au terme déficit de l'attention Louis Vera préfère utiliser les termes de "trouble dysfonctionnel de l'attention". Il nous parle aussi de la maladie de l'oubli. Ces enfants peuvent soutenir leur attention sur des activités précises lorsqu'ils ne sont pas en double ou triple tâche.

Le but n'est pas de masquer la différence mais de s'organiser pour vivre au mieux avec.

La difficulté d'attention se traduit par : de l'impulsivité, des interventions intempestives, un manque d'organisation et de planification des tâches, une mauvaise gestion du temps.

Louis Vera est très vigilant sur la différence entre un trouble de l'attention et un trouble de l'opposition avec provocation (TOP) qui est un trouble du comportement.

Pour lui tout est lié à la mémoire de travail. La mémoire de travail gère le développement du langage écrit, oral, le logico mathématiques, la concentration, le fait de réfléchir, de réunir les informations, de jouer.

En première instance, il préconise de commencer par la rééducation avant de mettre en place, si nécessaire, un traitement médicamenteux.

Il donne les bases de ce qu'il faut mettre en place pour aider l'enfant dans son quotidien et dans ses apprentissages (avoir une bonne hygiène de vie, mettre en place des routines, utilisation d'un timer...).

Il propose une thérapie comportementale et cognitive, avec de la gestion du stress, de la méditation en pleine conscience et surtout "muscler" la mémoire de travail. Pour cela, il utilise un logiciel Presco et Headspace.